

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020**

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 15 ; Convocation du 18 mai 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes au vu de la crise sanitaire. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire, en début de séance puis par Madame Catherine MAGAUD, doyenne de l'assemblée puis par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, élu Maire.

Membres présents : Mesdames DUVILLARD Isabelle, RAVOUX Annick, CURTIL Paulette, MAGAUD Catherine, LLORENS Marie-Hélène et SIMONET Chantal Messieurs CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, AJOUX Romain, BERARDET Jean-Noël, BONIN Patrick, GUINET Pierre, POLLIN Olivier, RAVET Yoann et PERRADIN Laurent,
Secrétaire de Séance : Madame SIMONET Chantal

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

- Installation des conseillers municipaux dans leurs fonctions
- Désignation du secrétaire et des assesseurs
- **Election du Maire** : Monsieur **Jean-Michel GAUTHIER** est élu
- Détermination du nombre d'adjoints : sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide de fixer le nombre d'adjoints à 3
- Election des adjoints :
 - o Monsieur **Laurent PERRADIN** est élu **1^{er} adjoint** et est installé dans ses fonctions
 - o Madame **Chantal SIMONET** est élue **2^{ème} adjointe** et est installée dans ses fonctions
 - o Monsieur **Jean-Marc CHATELET** est élue **3^{ème} adjoint** et est installé dans ses fonctions
- Les résultats des élections et documents complémentaires sont établis, transmis à la Préfecture et affichés

INFORMATIONS DIVERSES

- o Liste des coordonnées des membres du Conseil vérifiée et complétée par chaque conseiller
- o Prochaine séance du Conseil municipal : mardi 02 juin 2020 à 20 h précises à la salle des fêtes
- o Les réunions du conseil auront lieu le 1^{er} lundi de chaque mois
- o Composition des commissions communales et représentation de la Commune au sein des syndicats et organismes divers : la liste est remise à chacun pour réflexion et décision lors de la séance du 02 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER

